

☎ 02.96.26.74.66

[mairie.stbarnabe@orange.fr](mailto:mairie.stbarnabe@orange.fr)

**Site internet :**

[www.saint-barnabe.fr](http://www.saint-barnabe.fr)



## Animations vacances Pâques

**N° 555**

**AVRIL 2024**

**JEUDI 25 AVRIL**  
**Animation ludothèque**  
Tout public  
14h-17h-SALLE STERENN

**MARDI 30 AVRIL**  
**Atelier numérique**  
A partir de 9 ans  
14h-17h-SALLE DES LILAS





# Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

## **Agissons tous pour le Bien Vivre Ensemble**

Nous sommes au printemps depuis peu, et la nature change de couleur, les oiseaux sont plus actifs. Nous avons tous plaisir à voir fleurir chaque Printemps, cette saison venant toujours nous donner un regain d'énergie et d'enthousiasme et plus que jamais, cela nous est nécessaire.

Je voudrais que l'on puisse avoir un moment de recueillement pour Mme Huguette FAUCHEUX. Elle nous a quittés récemment, beaucoup d'entre-vous l'ont connue, lorsqu'elle exerçait au sein de la cantine municipale et du centre aéré de 1975 à 2008. Je retiendrai le souvenir d'une femme souriante, agréable et appréciée des enfants. J'adresse toutes mes condoléances à sa famille et à ses proches.

## **Un budget volontariste et maîtrisé sans hausse d'impôt pour une vie locale diversifiée**

Dans l'actualité municipale, Mars aura été le mois des finances avec le vote du budget. Un budget où les charges d'énergies se font durement sentir (plus de 40 000 € par rapport à 2022). Mais un budget volontariste en faveur d'investissements utiles à la commune. On ne peut se plaindre d'une sortie de crise qui tarde à venir si chacun ne fait pas ce qui est en son pouvoir. C'est la raison pour laquelle, l'équipe municipale avec l'ensemble des services, poursuit ses efforts de rationalisation afin de contraindre au maximum les dépenses de fonctionnement. Cet effort, nous permet de maintenir à haut niveau notre capacité d'autofinancement (303 724,63 €). Ainsi, les projets ne sont pas retardés.

## **Pragmatisme et lucidité**

Cet équilibre budgétaire est un souhait de l'équipe municipale et le fruit de son travail : faire en sorte que ce budget 2024 soit propice au développement de la vie locale.

Les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas, il est à noter que les bases notifiées par l'Etat augmentent de 3,9 %. Retrouvez tout le détail du budget 2024 sur le site de la commune prochainement...

## **Environnement et Économie d'énergies**

Nous nous engageons dans une démarche globale pour la commune. Nos différents comportements à travers nos consommations, notre habitat, nos déplacements induisent un impact sur l'environnement. Que ce soit dans l'entretien des espaces verts, avec l'objectif d'une première fleur, nous allons comme l'an dernier mettre en place des espaces champêtres fleuris et mellifères.

Nous sommes vigilants dans la consommation d'énergie des bâtiments, des véhicules, de l'éclairage public, dans le traitement des documents administratifs, ou encore dans un meilleur tri de nos déchets avec le tri sélectif. Pour rappel, vous pouvez encore commander des composteurs. Ces actions ont également un effet positif sur nos finances puisqu'à terme, elles sont porteuses d'économie. La commune s'engage pour l'environnement, et c'est du concret.

## **Quelques rappels**

Il existe des règles à respecter concernant les nuisances sonores que beaucoup ont tendance à oublier. En effet, tondre sa pelouse, faire du débroussaillage, toute activité bruyante (bricolage, jardinage), ne sont pas des activités qui s'effectuent à toute heure de la journée. Le décret du 31 août 2006, et notamment les articles R1334-31, ainsi que le Code de la santé publique, interdisent la réalisation de bruits intenses, répétitifs ou qui durent dans le temps, pouvant nuire à la tranquillité du voisinage ou à leur santé. En règle générale, ces activités sont soumises aux horaires suivants :

du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche : de 10h à 12h, les jours fériés : de 10h à 12h.

**«Si vous ne respectez pas ces horaires, vos voisins peuvent vous demander d'arrêter votre activité».**

**Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Pâques.**

**Votre Maire, Georges LE FRANC**

# Vie communale

## ÉTAT CIVIL – MARS 2024

**Naissance :** Aÿnah BULIN, «14, rue Jean Jaurès», né le 21 Mars 2023 à Noyal-Pontivy.

**Décès :** Anne LATIMIER, 91 ans, «14, Le Bocaudrain», décédée le 13 Mars 2024 à Loudéac, inhumée le 16 Mars à Saint-Barnabé.

Huguette FAUCHEUX, 75 ans, décédée le 18 Mars 2024, inhumée le 20 Mars.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se tiendront le **DIMANCHE 9 JUIN 2024 de 8h à 18h - salle Jean Moulin.**

Etes-vous certain de pouvoir voter ? Interrogez votre situation électorale sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Vous pouvez ainsi vous inscrire jusqu'au 1<sup>er</sup> mai (démarche en ligne), ou jusqu'au 3 mai (formulaire à déposer en mairie).

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez établir une procuration de vote, [en ligne](#) ou en remplissant un formulaire à la gendarmerie avant le 1<sup>er</sup> juin.

## VENTE DE MEUBLES DE BUREAU

La vente du samedi 09 Mars 2024 a rapporté 629 €.

Ce gain est réservé au Barnabéthon.

## BRULAGE A L'AIRE LIBRE

Dans un nouvel arrêté en date du 25 avril 2023, Le Préfet régleme l'usage du feu.

Il est rappelé que le brûlage des déchets verts forestiers (issus d'espaces boisés) et ménagers (tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes ainsi que les résidus d'élagage) **est interdit en tout lieu toute l'année.**

Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie pour être valorisés.

Autorisé pour les déchets verts agricoles sur dérogation de M. Le Maire.

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025 - CRÉATION DE POINT D'ARRÊT

En amont de la prochaine rentrée scolaire, les familles doivent déposer leur demande de création d'un point d'arrêt du bus scolaire **POUR le 31 MAI 2024 en Mairie.**

## **OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES D'AVRIL**

Ce dispositif donne la possibilité aux adolescents de 16 à 17 ans d'effectuer de petits travaux sur la commune.

### **ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE**

Permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail et de gagner un peu d'argent.

Mission de 3h30 par jour pendant les vacances scolaires (avec 30 minutes de pause).

15 € par mission.

Inscription en mairie avec 1 contrat d'engagement. L'encadrement sera assuré par le personnel communal et/ou les élus.

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AVRIL 2008** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

## **HORAIRES OUVERTURE MAIRIE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

De 8h15 à 12h00 le samedi

## **HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

De 8h30 à 11h30 le samedi

## **DEMANDEUR D'EMPLOI**

A la date du 1<sup>er</sup> Mars 2024, ils étaient 51 (Hommes : 28 et Femmes : 35).

A la date du 1<sup>er</sup> Mars 2023, ils étaient 57 (Hommes : 34 et Femmes : 23).

## **CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2024**

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 29 Juin dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 <sup>ère</sup> catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m <sup>2</sup>
2 <sup>ème</sup> catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m <sup>2</sup>
3 <sup>ème</sup> catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 <sup>ème</sup> catégorie	Commerce et structure accueillant du public

**Le formulaire d'inscription au concours est à retirer au secrétariat de la mairie.**

**La clôture des inscriptions est fixée au 29 Juin 2024.**

# Animations vacances de Février

## Le 29 Février après-midi jeux organisé par la Ludothèque

Un après-midi jeux avec Omar et Victor de la ludothèque de Loudéac Communauté et à l'initiative de la Municipalité.

Belle affluence pour cet après-midi pluvieux où les enfants et adultes se sont retrouvés autour de divers jeux de société.



## Le 8 Mars détente numérique

6 jeunes sont venus participer à cet atelier qui avait pour thème la sensibilisation sur divers problématiques du numérique.

La séance était animée par Armelle BREJON & Nicolas BESNARD, conseillers numériques à Loudéac Communauté.

Réflexion, observation sur de fausses informations sur le web, ils ont aussi abordé le thème des réseaux sociaux.



## Animation Ker'Créa

Mathilde a organisé une fabrication de bracelets, les participantes ont appris et sont reparties avec leur création.



# Animations vacances d'Avril

## Challenge City Stade 2024

Constitue ou viens rejoindre ton équipe de 5 joueurs (équipes pouvant être mixtes), habitant dans la même commune ou sur le même bassin de vie.

### Deux activités sont proposées :

Handball pour les 8/11 ans  
Basketball pour les 12/16 ans

### Phases du tournoi :

Phase 1 : Qualification des équipes d'un même bassin de vie, afin de qualifier une seule équipe par tranche d'âge.

Phase 2 : Rencontre des équipes qualifiées lors du rassemblement final, le vendredi 26 avril à La Motte.

**Inscription à la mairie avant le 5 avril 2024**



**CHALLENGE CITY STADE 2024**  
Animation des terrains multisports

**BASKETBALL**  
pour les 12 - 16 ans

**HANDBALL**  
pour les 8 - 11 ans

**GRANDE FINALE À LA MOTTE LE : 26 AVRIL 2024**

Programme et référents par bassin de vie



**Constitue ton équipe ou viens rejoindre une équipe !**

Des matchs sur chaque bassins de vie détermineront les équipes finalistes.

Inscription à la mairie de la commune avant le 5 avril 2024



## Pass engagement

J'ai entre 16 et 25 ans  
et un projet :  
permis, bafa, logement...



Grâce à mon bénévolat,  
je reçois une bourse pouvant  
aller jusqu'à 1 200 €

Téléchargez votre dossier de candidature sur [cotesdarmor.fr](http://cotesdarmor.fr) ou [caf.fr](http://caf.fr)  
Date limite de dépôt de candidature : **le 1<sup>er</sup> juin**

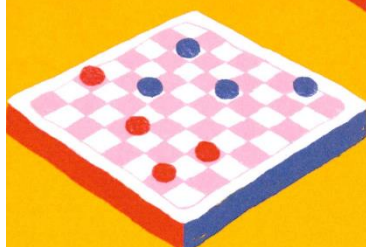


# Animation Ludothèque



Jeu de règles  
jeu d'assemblage,  
jeu en bois et  
jeu géant.

**JEUDI 25 AVRIL**  
**Salle Sterenn**  
**De 14h à 17h**



**TOUT PUBLIC**

**M A R D I 3 0 A V R I L**  
**S A L L E D E S L I L A S**  
**D E 1 4 H À 1 7 H**



## ATELIER NUMERIQUE

### JEU FUN AVEC SCRATCH ET MAKET

A partir de 9 ans

Inscription obligatoire en mairie

L'Assemblée Générale de l'Union Nationale des Anciens Combattants a eu lieu le  
**DIMANCHE 12 MARS à 10h30 à la Salle des Lilas**



Le Président, M. Michel BOISDRON a retracé les participations aux différentes commémorations :

- Le 8 mai. ➤ Le 21 Juillet – Rassemblement à « La Butte Rouge » à l'Hermitage L'Orge avec M. Michel JOUAN, porte-drapeau. ➤ Le 11 Novembre. ➤ Le 5 Décembre.

Présence également au forum des associations et au Barnabéthon. Le bilan financier est approuvé.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un repas servi au « Gwënestan » avec tous les adhérents et M. Le Maire.

**F.N.A.C.A.**

Le 19 Mars, commémoration au monument aux morts pour le 62<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie et l'arrêt des combats en Tunisie et Maroc.

A 9h à Saint-Barnabé où M. Le Maire a lu la lettre de la secrétaire d'Etat auprès du Ministre aux Armées et recueillement de mémoire.



Ensuite départ pour Plémet où avait lieu le rassemblement des comités locaux de l'ancien canton de La Chèze avec une cérémonie religieuse, commémoration au monument aux morts puis vin d'honneur et repas. M. Le Maire y participait.

**Message national lu pour le 19 Mars pour le 62<sup>ème</sup> anniversaire**

Depuis 1963, chaque année, nous leur rendons hommage devant nos monuments.

« Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir » disait le Maréchal Foch.

Nous sommes la dernière génération qui a vécu la conscription ; nous sommes des citoyens fidèles aux principes de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, auxquels il faut rajouter Respect !

La guerre, c'est le malheur pour les deux parties : elle détruit l'humain et tout ce qui l'entoure.

Devons-nous continuer ? Aujourd'hui soyons tous des combattants pour la Paix : tous, jeunes et vieux !


La Paix, victoire de la fraternité sur la méchanceté. C'est la seule voie du bonheur pour l'humanité.

Vive la Paix ! Vive la République ! Vive la France !



# Vie scolaire

## MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – AVRIL 2024

Lundi 1 <sup>er</sup> Avril	Mardi 2 Avril	Jeudi 4 Avril	Vendredi 5 Avril
	Betteraves nature Curry De pois chiches coco Semoule Compte de pommes	Pâté en croûte Sauté de volaille Crème d'asperges Pommes noisettes Moelleux framboise	Taboulé Boulettes de veau A la milanaises Beignets de brocolis Fruit frais
Lundi 8 Avril	Mardi 9 Avril	Jeudi 11 Avril	Vendredi 12 Avril
Carottes râpées nature Boulettes végétales Sauce tomate basilic Macaronis Crème dessert vanille	Saucisson à l'ail Cordon bleu de volaille Purée de patate douce Fruit frais	Concombres natures Sauté de porc Aigre douce Frites au four Fruit frais	Friand au fromage Rôti de dinde Haricots verts Gâteau à la mangue
Lundi 15 Avril	Mardi 16 Avril	Jeudi 18 Avril	Vendredi 19 Avril
Emincé bicolore Saucisse knack nature Coquillettes Fruit frais	Betteraves & mimolette Raviolinis au fromage Sauce tomate Compote de pommes	P. de terre – tomates – Sauce tartare Rôti de porc A la moutarde Petits pois carottes Brownie	Concombre bulgare Poisson pané Ketchup Riz créole Fruit frais

## AMICALE LAIQUE

La distribution des pizzas et lasagnes s'est effectuée samedi 16 mars.  
 Les parents d'élèves sont satisfaits, 222 repas ont été vendus.

Cette année, le petit Gabin a été le premier à vendre le plus de tickets repas, suivi par Alexia et Maëlyne.  
 Ils ont été récompensés par une carte-cadeau.

Les bénéfices de ces ventes permettront de financer en partie les sorties scolaires des élèves.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette opération.



## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 MARS 2024 A 18H30

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR  
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC  
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 8 Mars 2024

#### ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 février 2024
- 2 - Comptes de gestion du receveur municipal 2023
- 3 - Comptes administratifs 2023 :
  - commune
  - lotissement du Bocage
  - lotissement du Pré Ménil
  - lotissement de l'Hermine
- 4 - Vote des 2 taux d'impôts locaux
- 5 - Budgets primitifs pour 2024 :
  - commune
  - lotissement Bocage
  - lotissement Pré Ménil
  - lotissement de l'Hermine
- 6 - Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- 7 - Présentation du projet de création d'une Maison des Assistantes Maternelles
- 8 - Elaboration des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables
- 9 - Division des parcelles ZR n°32-33
- 10 - Entretien des chemins et terrains communaux
- 11 - Droit de préemption
- 12 - Questions diverses
- 13 - Informations diverses

#### **Présents :**

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER – M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoints) - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

#### **Absents excusés :**

M. Michel BOISDRON donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.  
Mme Marie Paule BUZULIER donnant pouvoir à M. Thomas MAHÉO.

#### **Absente :**

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 18 heures 30.

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique LE GALLO

**1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 FEVRIER 2024**

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**2 - COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2023**

Les comptes de gestion pour le budget communal, les budgets annexes des lotissements du Bocage, du Pré Ménil et de l'Hermine sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2023.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**3 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2023**

Le Conseil Municipal, délibérant sous la présidence de Monsieur Michel JOUAN (doyen de l'assemblée), sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

**✓ Budget COMMUNE**

	EXCECUTION BUDGETAIRE 2023			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT	
INVESTISSEMENT	1 290 731,08 €	1 583 276,04 €	292 544,96 €	
FONCTIONNEMENT	1 043 704,61 €	1 347 429,24 €	303 724,63 €	
TOTAL	2 334 435,69 €	2 930 705,28 €	596 269,59 €	
	RESULTATS 2023			
	RESULTAT CLOTURE 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT 2023	RESULTAT CLOTURE 2023
INVESTISSEMENT	-423 171,61 €		292 544,96 €	-130 626,65 €
FONCTIONNEMENT	365 561,88 €	365 561,88 €	303 724,63 €	303 724,63 €
TOTAL	-57 609,73 €	365 561,88 €	596 269,59 €	173 097,98 €
	RAR de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE	
INVESTISSEMENT	184 940,06 €	133 933,00 €	-51 007,06 €	
TOTAL	184 940,06 €	133 933,00 €	-51 007,06 €	

**EXCEDENT GLOBAL pour l'exercice 2023 = 173 097,98 €**

Et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2024 pour un montant de **303 724,63 €** et de reporter le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2024 pour un montant de **130 626,65 €**.

**Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.**

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DU BOCAGE

	Section <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	32 956,60 €	51 931,25 €
Déficit reporté 2022	(-)2632,00 €	
RECETTES	32 051,29 €	32 956,60 €
Excédent reporté 2022		22 360,20 €
DEFICIT FONCTIONNEMENT	<b>-905,31 €</b>	
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		<b>-18 974,65 €</b>
RESULTAT DE CLOTURE 2023	<b>(-)3537,31 €</b>	<b>3 385,55 €</b>

**Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.**

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DU PRE MENIL

	Section <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	68 677,15 €	68 677,15 €
Déficit reporté 2022		(-)14 985,23 €
RECETTES	83 677,45 €	40 000,00 €
EXEDENT FONCTIONNEMENT	<b>15 000,30 €</b>	
DEFICIT D'INVES.		-28 677,15 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	<b>15 000,30 €</b>	<b>(-)43 662,38 €</b>

**Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.**

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du Pré Ménil est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DE L'HERMINE

	Section <b>FONCTIONNEMENT</b>	Section <b>INVESTISSEMENT</b>
DEPENSES	9 850,00 €	9 850,00 €
Déficit reporté 2022		(-)8 850,00 €
RECETTES	9 850,00 €	8 850,00 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT	<b>0,00 €</b>	
DEFICIT D'INVES.		-1 000,00 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023		<b>(-)9 850,00 €</b>

**Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.**

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement de l'Hermine est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**4 - VOTE DES 2 TAUX D'IMPOTS LOCAUX**

A l'unanimité, les taux sont adoptés :

ETAT 1259 N°1259 - 2024	Bases notifiées prévisionnelles 2024	Rappel TAUX 2023	Produit obtenu 2024-Taux 2023
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 27.90 % + 19.53 %	962 200	<b>47,43 %</b>	456 371 €
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	107 100	<b>77,41 %</b>	82 906 €
Taxe d'Habitation (RS)	50 100	<b>14,93 %</b>	7 480 €
<b>TOTAL</b>			<b>546 757 €</b>

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**5 - BUDGETS PRIMITIFS POUR 2024**

Les budgets primitifs pour 2024 proposés au vote du conseil municipal sont adoptés à l'unanimité :

✓ Budget COMMUNE

Le budget commune présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 1 399 627,00 Euros pour la section Fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
		BP 2024			BP 2024
011	Charges à caractère général	404 000,00 €	70	Produit services et domaine	89 000,00 €
012	Charges de personnel	450 000,00 €	73	Impôts et taxes	857 627,00 €
65	Autres charges de gest° courante	200 000,00 €	74	Dotations, subventions, participations	290 000,00 €
014	Atténuation de produits	3 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	130 000,00 €
66	Charges financières	55 000,00 €	77	Produits exceptionnels	3 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	78	Reprises sur amortissements	
68	Dotations aux provisions	10 000,00 €	O13	Atténuation de charges	10 000,00 €
O42	Opérations d'ordre	35 000,00 €	O42	Opérations d'ordre de transfert entre sect	20 000,00 €
O23	Virement à la section d'invest.	241 627,00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>1 399 627,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 399 627,00 €</b>	

- 1 370 066,71 Euros pour la section Investissement :

Dépenses		Recettes	
		BP 2024	
011	Charges à caractère général	404 000,00 €	70
012	Charges de personnel	450 000,00 €	73
65	Autres charges de gest° courante	200 000,00 €	74
014	Atténuation de produits	3 000,00 €	75
66	Charges financières	55 000,00 €	77
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	78
68	Dotations aux provisions	10 000,00 €	O13
O42	Opérations d'ordre	35 000,00 €	O42
O23	Virement à la section d'invest.	241 627,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 399 627,00 €</b>	<b>TOTAL</b>

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DU BOCAGE

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

■Section de fonctionnement

	PREVISIONS
DEPENSES	30 745,36 €
RECETTES	30 745,36 €

■Section d'investissement

	PREVISIONS
DEPENSES	30 740,36 €
RECETTES	30 740,36 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

✓Budget annexe LOTISSEMENT DU PRE MENIL

---

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

■Section de fonctionnement

	PREVISIONS
DEPENSES	119 667,68 €
RECETTES	119 667,68 €

■Section d'investissement

	PREVISIONS
DEPENSES	148 324,76 €
RECETTES	148 324,76 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

✓Budget annexe LOTISSEMENT DE L'HERMINE

---

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

■Section de fonctionnement

	PREVISIONS
DEPENSES	64 855,00 €
RECETTES	64 855,00 €

■Section d'investissement

	PREVISIONS
DEPENSES	74 700,00 €
RECETTES	74 700,00 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

**6 - MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

Le Conseil Municipal autorise l'application de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **7 - PRESENTATION DU PROJET DE CREATION D'UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES**

3 assistantes maternelles (Madame Cindy PERROT, Mme Bénédicte LE SAINT, Mme Lucie VILLERS) sont porteuses du projet et ont sollicité par courrier du 19/03/2024 la mise à disposition d'un local par la commune en contrepartie d'un loyer qui dépendra de la superficie du local. Une réunion a eu lieu le 18 mars en présence des services de la PMI, de la Coordinatrice petite enfance au CIAS de Loudéac Communauté et des 3 assistantes maternelles porteuses du projet. Les salles annexes du logement situé 11 rue du Général de Gaulle ont été proposées aux 3 assistantes maternelles, celui-ci étant en vente et n'a à ce jour pas trouvé d'acquéreur. Pour la partie maison d'habitation, une assistante maternelle souhaite le louer à compter du 1<sup>er</sup> septembre pour y démarrer son activité.

Chaque assistante maternelle aura un agrément pour 4 enfants, ce qui représente une surface totale nécessaire pour l'accueil des 12 enfants d'environ 150 m2.

Le Conseil Municipal autorise le maire à lancer la consultation d'un Maître d'œuvre et à arrêter la vente du logement de l'école situé 11 Rue du Général De Gaulle afin de rénover les parties annexes pour le projet de Maison des Assistantes Maternelles.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **8 - ELABORATION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES**

Le Conseil Municipal valide les zones qui pourront être dédiées à l'éolien, au photovoltaïque ou à la méthanisation selon les projets et souhaite connaître l'avis de la population. Les communes de Loudéac communauté, via une plateforme unique vont lancer une concertation du public du 1er avril au 1er mai pour la création de zones destinées à la production d'énergies renouvelables.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **9 - DIVISION DES PARCELLES ZR N°32-33**

Le Conseil Municipal valide la limite de propriété définie par le plan de remembrement de 1958 de la commune de ROHAN (à l'époque Saint SAMSON).

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

## **10 - ENTRETIEN DES CHEMINS ET TERRAINS COMMUNAUX**



Le Conseil Municipal décide que l'entretien du terrain ZM N°26a sera réalisé par les services techniques, soit à l'identique de l'entretien des terrains mis à disposition des associations (football, chemin randonnée).

Pour : 12	Contre : 1	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

#### **11 - DROIT DE PREEMPTION**

Le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés au -AD N° 151 ; 36 rue Paul Verlaine pour une contenance de 00ha8a71ca.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

#### **12 - QUESTIONS DIVERSES**

Néant

#### **13 - INFORMATIONS DIVERSES**

- Vente mobilier-vaisselle du 09/03/2024 : 629 €-versé au Barnabéthon.
- Mise à disposition par l'EASAT CO/BELNA de Plémet de Mr GEORGES du 01/04/2024 au 15/09/2024, à raison de 1 semaine / 2 pour le renfort aux services techniques.
- Remise des babys foot aux 2 écoles avec les mécènes : jeudi 28 mars à 14h30.
- Réunions :
  - 10/04/2024 à 9h30 : SDIS-SAUR -Définition des PEI

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 19 avril à 18h : intervention du Cabinet BOULET-présentation du projet de rénovation de la salle omnisports

# Vie associative & culturelle

## COMITÉ DES FÊTES DU BOURG



L'Assemblée Générale a eu lieu le SAMEDI 16 MARS.

Marie-Paule BUZULIER, Présidente, a fait le bilan moral des activités 2023.

Foulées de Juin, tournoi de pétanque (organisé par les co-présidents Noam & Régis), rando de septembre, soirée cabaret, barnabéthon, toutes ces activités ont eu un franc succès.

Le bilan financier présenté par Éric TUAL, le trésorier est positif et est approuvé.

### **Pour 2024 :**

La liste des postes des Foulées qui auront lieu le 1<sup>er</sup> Juin a été distribuée.

Il n'y avait pas de lots en 2023, ils seront remis pour 2024.

Les Foulées intègrent le « Challenge Bretagne Centre » parmi les 10 courses enregistrées sur le secteur de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

La rando de septembre pourrait nous faire découvrir de nouveaux sentiers.

Le tournoi de pétanque est prévu le 31 Août.

L'élection du bureau a eu lieu le SAMEDI 23 MARS 2024.



Au cours du repas des bénévoles, les plus anciens (l'association a plus de 50 ans) ont été récompensés pour leur fidélité et leur travail.



## **COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN**

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Blanlin s'est déroulée le dimanche 17 Mars à la salle des Lilas et nombreux étaient les participants.

Le Président, M. Jean-Claude GICQUEL a présenté le bilan des activités 2023 avec la journée détente, la rando, le repas de septembre et le repas de Noël.

Philippe, le trésorier, a ensuite présenté le bilan financier, positif et approuvé.

Pour 2024, en remplacement de la fête des voisins, une sortie aura lieu à Concarneau le 9 Juin.  
La rando et le repas le 1<sup>er</sup> Septembre et le repas de Noël.

L'association a plus de 50 ans d'existence.

Un grand bravo pour ce dynamisme et cette convivialité.



## **CLUB BRUYÈRES D'ARVOR**

### **Avril 2024**

**Jeudi 11 avril** loto interne

**Jeudi 26 avril** Dernier repas galettes et crêpes, nous reprendrons nos repas en octobre.

**Mercredi 5 juin** Voyage du club.  
Nous allons faire une croisière promenade sur la Rance.  
Nous embarquerons à Saint-Malo pour rejoindre Dinan.  
Une visite guidée en petit train, pour découvrir cette cité médiévale.

**Pensez déjà à vous inscrire !! Nombre de places limitées à 52.**

## **LECTURE POUR TOUS**

### **Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale de l'association qui gère la bibliothèque a eu lieu le

**MERCREDI 13 MARS à 18h à la Salle des Lilas**



L'Assemblée Générale de « Lecture pour tous », l'association qui gère la bibliothèque municipale, s'est tenue mercredi 13 mars à la salle des Lilas en présence de la 1<sup>ère</sup> Adjointe, et bénévole Mme Jocelyne BOUTIER et Sonia Animatrice du réseau des bibliothèques.

Après avoir remercié la commune et les bénévoles, la présidente a présenté le bilan moral avec les futures animations : achats de nouveautés, une exposition "Mission Potager" visible à la bibliothèque jusqu'au 10 avril, le prix des lecteurs qui se termine le 30 avril, l'accueil de 2 artistes et "auteurices" de BD (Madeleine Pereira et Léo Alcaraz) en juin, le film documentaire en novembre, du théâtre en janvier.

D'autres animations auront lieu dans l'année mais aucune date n'est retenue pour l'instant. Le bilan financier, présenté par la trésorière Marylise Poulain, est équilibré. Les deux bilans ont été adoptés.

### **Le bureau a été réélu comme suit :**

Présidente : Jacqueline BEUREL  
Secrétaire : Marie-Bernard HUET  
Trésorière : Marylise POULAIN

Vice-président : Jean-Yves PAMPANAY  
Secrétaire-adjointe : Yvonne DUVAL  
Trésorier-adjoint : Alphonse MARJOT

Adhésion inchangée, 2€ pour l'année.

Possibilité d'emprunter 8 documents à chaque permanence parmi les 6116 que possède la bibliothèque [C.D., D.V.D., romans (policiers, gros caractères...), albums, documentaires, revues pour les adultes et la jeunesse]

### **La bibliothèque est ouverte le :**

**Le mercredi** de 10h à 12h même pendant les « petites » vacances scolaires et de 16h30 à 17h30

**le vendredi** de 16h30 à 17h30

**le samedi** de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

## **UN SAINT-BARNABÉ PARMIS LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE**

L'Assemblée Générale a eu lieu le 8 mars 2024 à 19h à la salle Sterenn, suivie d'un pot de l'amitié offert et de la traditionnelle soirée galettes et crêpes.



Le Président, Dany POULAIN a présenté le bilan des activités 2023 avec un retour sur le déplacement à Saint-Médard des Prés.

L'Assemblée Générale des Saint-Médard de France a eu lieu les 23 & 24 Mars à Saint-Barnabé.

Le bilan financier est positif et approuvé.

Le prochain déplacement aura lieu à Saint-Médard sur Isle les 18 & 19 Mai prochains.

Repas prévus le 6 Juin et le 12 Octobre 2024.

L'élection du bureau a eu lieu le 14 Mars et il est inchangé.

**Président : Daniel POULAIN**

**Secrétaire : Jacqueline BEUREL**

**Trésorière : Anita VIDELOT**

**Vice-Présidente : Véronique LE GALLO**

**Secrétaire Adjoint : François BINET**

**Trésorière Adjointe : Arlette GALLAIS**

### **Assemblée Générale des Saint-Médard de France les 23 & 24 mars à Saint-Barnabé**

Arrivés le samedi, une visite du vélodrome à Loudéac était organisée puis repas festif le soir (préparé par le Gwënestan) et animé par Jean-Yves.

Le dimanche matin, visite du musée de La Chèze, suivie de l'Assemblée Générale.

Les Saint-Médard de France sont repartis après un repas le dimanche midi.

Le prochain rassemblement aura lieu à Saint-Médard sur Isle les 18 & 19 mai prochain.



Après ce bon week-end passé avec nos amis médardais, nous allons nous retrouver les 18 et 19 mai à Saint-Médard sur Ille dans le 35 pour le rassemblement national.

Toutes les personnes intéressées peuvent déjà contacter Dany ou Jacqueline en prévision des repas et des hébergements.

Dany : 06.69.02.81.41 Jacqueline : 06.65.45.73.05

## FUTSAL



### Vie du club

### Catégorie U17



#### Résultats :

Date	Journée	Domicile	Extérieur	Score
08/03/2024	4	GJ Lié Plémet	<b>FC Barnabéen</b>	<b>4 - 2</b>
15/03/2024	5	<b>FC Barnabéen</b>	US Quessoy	<b>2 - 2</b>
23/03/2024	6	<b>FC Barnabéen</b>	GJ Pelem Guerlédan Corlay	<b>6 - 4</b>

#### Calendrier :

Date	Journée	Domicile	Extérieur
06/04/2024	7	GJ Loudéac Centre Armoric	<b>FC Barnabéen</b>
13/04/2024	8	US Plédéliac Hunaudaye	<b>FC Barnabéen</b>

#### Classement :

		Point	+	-	diff
1er	<b>US Quessoy</b>	11	26	5	+21
	<b>GJ Pelem Guerledan Corlay</b>	11	22	13	+9
	<b>FC Barnabéen</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>+1</b>
4è	<b>GJ Loudéac</b>	10	19	14	+5
5è	<b>US Hunaudaye</b>	3	12	17	-5
6è	<b>GJ Lié Plémet B</b>	-1	6	37	-31

#### Ecole de futsal :

Nos U9 ont participé à leur premier tournoi à Noyal Pontivy, le samedi 9 Mars.

Les enfants se sont bien amusés et ont montré ce qu'il savait faire avec le ballon 😊



## A.S.S.B.



### FOOT

#### Résultats

Le 10 Mars

MUR DE BRETAGNE 3 - A.S. SAINT-BARNABÉ 0

Le 24 Mars

F.C LIÉ 4 - A.S. SAINT-BARNABÉ 1

Le 17 Mars

A.S. SAINT-BARNABÉ 0 - LA MOTTE 1

#### Matchs à venir

Le 7 Avril à 15h30

A.S. SAINT-BARNABÉ - PLÉMET

Le 28 Avril à 15h30

A.S. SAINT-BARNABÉ – SAINT-BUGAN

Le 14 Avril à 15h30

PLUMIEUX - A.S. SAINT-BARNABÉ

## VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 8h30, départ sur le parking de la Salle Sterenn.

# Annonces commerciales

## «L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relais : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi - Vendredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



**Nouveau  
à St-Barnabé**



## LE GWENËSTAN

Nous vous informons que le « Gwenëstan » va se consacrer **UNIQUEMENT AU TRAITEUR** à partir de ce mois d'Avril.

**Le restaurant fermera donc ses portes le 5 AVRIL 2024.**

Pour nos fidèles clients qui apprécient nos petits plats du chef à emporter, nous continuerons à vous proposer nos plats du jeudi à emporter 1 à 2 fois par mois ! (retrouvez le détail dans nos publications Facebook et dans l'info tous les mois).

**Ce qui va changer :**

- La Salle du restaurant ne sera plus privatisable pour vos évènements privés.

**Ce qui ne change pas :**

- Nous serons sur place et ouverts pour vous accueillir sur rendez-vous pour vos sollicitations TRAITEUR, demande de renseignements, demande de devis, etc.
- Nos ventes à emporter du jeudi ou toute vente à emporter sur réservations semaine/week-end.
- Repas associatifs.
- Tout repas évènementiel.

**Prochaine vente à emporter**

**JEUDI 18 AVRIL : COUSCOUS**

(pensez à réserver au plus tard la veille pour une meilleure organisation de travail de notre côté du fait que nous ne le proposons plus le midi sur place. Merci.)

Au plaisir de vous accueillir, Gwen & Stan

Tél. : 02.96.67.15.83

Mail : [legwenestan.contact@gmail.com](mailto:legwenestan.contact@gmail.com)

# Agenda



<b>19/04/2024</b>	Conseil Municipal – Mairie – 20h30
<b>25/04/2024</b>	Après-midi jeux – Ludothèque – De 14h à 17h - Salle Sterenn
<b>29/04/2024</b>	Comité de l'Info – Mairie – 20h30
<b>30/04/2024</b>	Atelier numérique – De 14h à 17h – Salle des Lilas

**Membres du Comité Info :**

***M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus). Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).***

***+ Pliage :***

***Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.***